

NOUVEAU ZUMBA fitness

NOUVEAU PLANET FITNESS AQUADYNAMIC

CAPTONIC FITNESS CLUB

PISCINE

COACHING

2012 : votre année Tonic !

150€ aux 50 premières inscriptions pour l'année 2012

OFFERTS

81 RUE DE LA PAROISSE - VERSAILLES
01 30 97 01 10

ACTU P.02

Les mormons à Versailles

Boulevard Saint Antoine, à la limite de Versailles et du Chesnay, un temple mormon sera bientôt construit. Polémique, Victor.

N°49
JANVIER 2012

JOURNAL OFFERT

BONNE ANNÉE !

Versailles

OJD
PRESSE GRATUITE D'INFORMATION
Mise en Distribution Certifiée
2010
www.ojd.com

«QUAND JE DONNE UNE PLACE, JE FAIS UN INGRAT ET CENT MÉCONTENTES» — LOUIS XIV

LEGISLATIVES P. 04 & 05

ETIENNE PINTE VS BÉATRICE BOURGES

interviews croisés du député de la 1^{ère} circonscription et du 1^{er} challenger déclaré.

STORY P.11

HOCHÉ LA CHAPELLE

Après quinze ans de lutte et de travaux, la restauration de la chapelle du lycée s'achève.

ACTU P.02

WINCH À VERSAILLES



PEOPLE P.06

Stéphane Bern révèle de nouveaux 'Secrets d'Histoire' dans son dernier opus, dont certains se déroulent bien sûr à Versailles...

BERN SANS SECRETS

DU 12 AU 31 JANVIER 2012

TOUT SCHUSS SUR LES PRIX*

~~3,95€~~

2,85€*

*2,85€

La bouteille de 75 cl
Château Beauval
Bordeaux AOC Mill 2009
soit le litre 3,80 €
au lieu de 5,27 €

~~4,50€~~

3,35€*

*3,35€

La bouteille de 75 cl
Domaine de Millet
Côtes de Gascogne IGP
blanc sec Mill 2011
soit le litre 4,47 €
au lieu de 6,00 €

*Sur une sélection de 10 vins à découvrir en magasin

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, sachez apprécier avec modération.

Offre valable du 12 au 31 janvier 2012, dans la limite des stocks disponibles. Lieu-Dit vous rappelle que la vente d'alcool aux mineurs est interdite.

LIEU-DIT

19 avenue de saint Cloud
78000 Versailles
01 39 50 53 40
contact@lieuditonline

LIEU-DIT

Marché Notre-Dame
Carré à la Marée
78000 Versailles
01 30 21 86 01



VINS - CHAMPAGNE - ÉPICERIE FINE

TOUJOURS PLUS

Les Yvelines, un département qui ne se dépeuple pas, contrairement à d'autres. Outre le vaillant taux de natalité des familles versaillaises, les services de la préfecture ont enregistré, du 1er janvier au 31 octobre 2011, 2047 demandes de naturalisations, auxquelles s'ajoutent 285 naturalisations par déclaration (essentiellement issues de mariages mixtes). Au 1er janvier 2012, les candidats à la nationalité française, y compris par mariage, devront justifier de leur maîtrise de la langue française, le niveau requis étant celui "d'un élève en fin de scolarité obligatoire".



La cérémonie d'acquisition de la nationalité française, le 2 décembre dernier, à la préfecture de Versailles.

Versailles+

Versailles + est édité par la SARL de presse Versailles + au capital de 5 000 euros, 6 bis, rue de la Paroisse, 78000 Versailles, ayant pour principal actionnaire Jean-Baptiste Giraud. SIRET 498 062 041 00013. Numéro de commission paritaire en cours. Dépôt légal à parution. Imprimeur : Rotimpres. Directeur de la publication et de la rédaction : Jean-Baptiste Giraud. Rédacteur en chef : Michel Garibal.

Pour écrire à la rédaction : redaction@versaillesplus.fr
Diffusion : Cibleo / Editeo.

Pour diffuser Versailles + : diffusion@versaillesplus.fr
Fondateurs : Versailles Press Club et Versailles Club d'Affaires. Tous droits de reproduction réservés.

Abonnement : 15 euros / an.
abonnement@versaillesplus.fr
prix au numéro 1,5 euro.

www.versaillesplus.fr



Versailles + est le SEUL média local dont la diffusion est certifiée qui plus est par un organisme reconnu et indépendant.

Régie Publicitaire :
Delphine de Villeneuve
06 30 63 69 48
publicite@versaillesplus.fr

Les mormons aux portes de Versailles

Le permis de construire est délivré, le délai de recours écoulé... Plus rien ne semble s'opposer à ce que les mormons construisent effectivement un temple boulevard saint Antoine, au Chesnay. Un temple qui sera bien plus qu'un simple lieu de culte pour les 36 000 mormons de France.

L'installation des mormons à deux pas de la porte Sainte Antoine est en ce moment dans toutes les conversations. Les versaillais s'interrogent. Croisera-t-on désormais au marché ou dans le parc du château des familles vivant comme au XIXème siècle, et semblant tout droit sortis d'un épisode de la Petite Maison dans la Prairie ? Non sans doute ! Mais ce mouvement typiquement américain véhicule sans conteste une image très austère.

C'est un fait, les 14 millions d'adeptes dans le monde de cette religion obéissent à des règles de vie très strictes. Ils ne doivent pas fumer, ni boire d'alcool, de thé ou de café et reversent la dîme, 10 % de leur salaire, à leur église. En revanche, la polygamie, dont ils sont souvent taxés, est interdite chez eux depuis plus d'un siècle. On les croise parfois dans nos rues, deux par deux, en costume et arborant un badge « église de Jésus Christ des Saints des derniers jours ». Ce sont aussi d'excellents généalogistes qui ont enfermé dans des souterrains incroyablement résistants l'état civil de centaines de millions d'individus. Ces recherches sont essentiellement faites dans le but de pouvoir baptiser post-mortem d'ordinaires citoyens qui n'avaient pas reçu le message mormon de leur vivant ! Et c'est pour ça entre autres que les mormons avaient besoin de construire leur premier temple en France. Il abritera deux types de cérémonies particulièrement sacrés pour eux : les mariages et les baptêmes des morts... Pour les célébrations ordinaires du dimanche et le catéchisme,



les mormons ont déjà une chapelle à Versailles, au rond-point de l'alliance. Les actuels bâtiments EDF construits dans les années 70 seront totalement rasés pour faire place à une construction de près de 7000m² (actuellement : 13540 m²). Elle comprendra, sur ce terrain de près d'un hectare, le temple, une résidence hôtelière, un logement de fonction, un jardin et un parking souterrain de 150 places environ. Le temple étant réservé à des cérémonies particulières, il ne sera accessible qu'aux mormons pratiquants (ceux qui payent la dîme). Le jardin, en revanche, devrait être

public.

Contrairement à la croyance populaire, le mormonisme n'est pas considéré comme secte en France, mais diverses associations de prévention, comme l'UDNADFI, sont beaucoup plus réservées. Fondée en 1830 aux Etats-Unis, l'église mormone se revendique chrétienne, même si elle ne fait pas partie du conseil oecuménique et fonctionne sous le statut d'association culturelle. Elle se veut détentrice de la seule vraie foi chrétienne car selon elle l'église primitive, celle des apôtres aurait totalement disparu. En 1830 aux Etats-Unis, le Christ serait

Bientôt un mormon à Washington ?

Le saviez-vous ? Mitt Romney est pour l'instant le favori des sondages dans la course à l'investiture républicaine pour les élections présidentielles américaines de 2012. Il avait déjà été candidat en 2008. Cet homme d'affaires de 64 ans, ancien gouverneur du Massachusetts est aussi... mormon. Il a d'ailleurs passé deux ans

en France, dans les années 60, comme missionnaire de son église. Si jamais il remportait les primaires, puis la présidentielle, il s'installerait à la Maison-Blanche, à Washington, ville dont le plan a été dessiné par un architecte... français, lauréat d'un concours international, plan calqué sur celui... de Versailles !

apparu à Joseph Smith, lui demandant de restaurer l'église des premiers chrétiens. Mais le père de Raimond, curé du Chesnay l'a redit dans sa feuille paroissiale du 11 décembre : « les mormons ne sont pas une église chrétienne et leur « baptême » n'est reconnu ni par les catholiques, ni par les protestants, ni par les orthodoxes ».

Le maire du Chesnay, Philippe Brillault, rappelle lui dans le numéro de décembre du journal municipal qu'il n'avait pas les moyens de s'opposer à la délivrance de ce permis de construire à partir du moment où celui-ci était conforme au plan local d'urbanisme (PLU).

D'ailleurs, tout le monde n'est pas hostile à leur implantation dans le quartier. Comme le disait dans le Parisien du 12 juillet Patrick Chapotot, président du conseil principal de Parly II (conseil syndical qui réunit les résidences de Parly II et le centre commercial) : « ce sera une vraie respiration de verdure dans ce quartier. Ce projet auquel nous sommes tout à fait favorables propose moins d'emprise au sol que le bâtiment actuel qui n'est pas esthétique du tout. Je n'ai aucun a priori sur les Mormons ».

Etre hostile ou favorable n'est pas vraiment le fond du problème. Le Père de Raimond le disait dans son édito : « Il revient à l'ordre temporel de s'interroger sur l'opportunité sociale d'un tel projet au Chesnay [...] Car c'est bien la destination culturelle de ce lieu, sans lien avec une population locale réelle qui pose un problème. »

MARIE COUSTIS

LA RENAISSANCE DE LA MARGELLE

Un matin du 29 septembre, Philippe David, jardinier au Château, se lance un défi colossal. Il souhaite « redonner à la margelle du Grand Canal ses lignes de noblesse. En effet depuis de longues années l'herbe a progressivement envahi la pierre, la ligne initiale n'est plus visible, la marche est malaisée, on est obligé de regarder ses pieds, dommage dans ce cadre magnifique ! Ainsi notre jardinier entreprend-il de dégager «

cette couenne végétale qui au fil des années s'est étendue sur à peu près 30 cm de largeur ». Philippe est animé à la fois par un souci d'esthétisme : « Ces 6 800 mètres de



superbes lignes

courbes ou droites dessinent à la perfection le périmètre du Grand Canal » et par la volonté de « rendre hommage aux Anciens, je sais combien de peine et de sueur furent

nécessaires pour engendrer ce fabuleux domaine » explique-t-il. Il dégage ainsi des tapis d'herbes de 8 cm d'épaisseur pesant parfois plusieurs kilos ! En dessous la margelle se révèle en bon état. Il lui a fallu 50 jours pour accomplir ce véritable « chemin de croix » au sens propre. Ses efforts sont récompensés, le travail est accompli, nous pouvons dorénavant longer le Grand Canal, et admirer la margelle plusieurs fois centenaire. Merci Philippe ! VI

EDITORIAL



Yvelines : pas de maux de dettes

Il y a des hommes qui font soudain figure de héros parce qu'ils échappent au sort commun. Tel est le cas d'Alain Schmitz. Il est à la tête d'un département sans dettes ! Presqu'une anomalie alors que la plupart des collectivités locales sont aux prises avec le casse-tête du financement de crédits gorgés de produits toxiques, qui font bondir les annuités de remboursement. Les Yvelines n'ont pour l'instant que deux petits emprunts de 80 millions d'euros souscrits auprès de la Caisse d'épargne, alors que les départements voisins de l'Essonne et du Val d'Oise sont plombés par une dette qui atteint un milliard d'euros. Modestement, Alain Schmitz attribue cet atout à la discipline de ses prédécesseurs, dont il a voulu suivre l'exemple, en soulignant les difficultés de maintenir une gestion rigoureuse dans le climat général des dernières années plutôt enclin à céder au laxisme. Sur les 1 milliard 248 millions d'euros de dépenses du budget prévisionnel pour 2012, la marge de manœuvre sur laquelle peuvent agir les élus représente seulement 18 % du

total. Tout le reste est corseté dans des réglementations imposées. Ainsi, les dépenses sociales continuent d'augmenter inexorablement sans que l'on puisse chiffrer leur montant avec exactitude. Fort heureusement, le marché immobilier qui s'est comporté mieux que prévu en 2011, en raison de la hausse des prix et du niveau élevé des transactions dans l'ouest parisien, a apporté une manne supplémentaire. Les investissements, qui représentent 30 % du budget seront financés par un emprunt « inscrit à hauteur de 167 millions, mais qui sera appelé seulement en fonction de l'exécution des projets », ce qui peut s'étaler dans le temps. Compte tenu de la bonne santé du département, la note à payer par les contribuables sera seulement majorée sur leur feuille d'impôts de 1,8 %, c'est-à-dire moins que l'inflation prévue. Revers de la médaille : la bonne santé financière conduira les Yvelines, au nom de la solidarité, à reverser 28 millions d'euros au profit des départements les plus endettés.

MICHEL GARIBAL

Coup de poker en coulisses ! Le célèbre milliardaire en

W de passage à V

blue jeans investit la mairie de Versailles. A coup de millions de dollars et de numéros de charme, le jeune et bel héritier a reçu la mairie des mains du maire lui-même !

► Mais rassurez-vous, il la rendra le 26 février. En effet, ce héros charismatique vous accueillera dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville à partir du 21 janvier prochain pour vous présenter ses aventures et son univers. Avec plus de cent planches originales réparties en six thèmes et deux séances de dédicace de son auteur les 21 et 22 janvier, il n'a pas fait les choses à moitié. Mais vous le valiez bien. La mairie de Versailles avec le concours de l'agence Even BD a cette année encore choisi d'inviter un dessinateur de bande-dessinée réaliste. Après Pellerin, Juillard et Vance, c'est au tour de Philippe Francq d'être mis à l'honneur pour l'expo BD, manifestation créée à l'initiative de son commissaire, Guillaume Pahlawan, également directeur de l'agence. Vous pourrez y découvrir en exclusivité le dernier album des aventures de Largo Winch réédité à 1 000 exemplaires dans une version collector signée avec un ex-libris inédit, avec une couverture inédite et un cahier graphique de 8 pages. De quoi ravir les fans, comme les novices !

Et puisque Largo a le cœur sur la main, il fera découvrir aux amateurs de livres rares un tirage de tête super collector édité en format géant à 150 exemplaires comprenant des crayonnés exceptionnels dont les bénéfices seront intégralement reversés à l'as-

sociation Rêves de Bulles qui s'est chargée de

l'édition. Cette vente lui permettra de soutenir des projets à visée sociale et éducative. En effet, Rêves de Bulles regroupe des auteurs de BD prêts à soutenir ses projets humanitaires en récoltant des fonds grâce à des événements liés à la bande dessinée.

Depuis juillet 2005, Rêves de bulles est associé avec Orphelins du Monde pour mettre en commun les compétences et les expériences. Jean-François Vivier, qui est versaillais, coordonne Rêves de bulles tout en étant vice-président d'Orphelins du monde. Ensemble, les deux associations ont déjà soutenu de nombreux projets en Roumanie, en Lituanie, en Inde, au Maroc..., mais aussi en France avec l'association A bras ouverts qui aide les enfants handicapés. Le principe : des bénévoles emmènent avec eux des enfants handicapés le temps d'un weekend pour les faire participer à de nombreuses activités et permettre à leurs parents d'avoir un peu de temps pour eux.

Actuellement, Orphelins du monde développe un projet d'envergure pour les enfants de la rue du Togo. Pour la première fois sera remis à Versailles le prix espoir de la BD, récompensant un jeune dessinateur

et un jeune scénariste au talent prometteur.

L'expo BD Philippe Francq à Versailles, 21 janvier au 26 février
Présence de l'auteur les 21 et 22 Janvier
Master-class à L'UIA le 21 janvier à 14h



Pauline GAGNON

Peintures

Exposition permanente

Galerie

JAMAULT

Galerie d'art contemporain

expositions permanentes

peintures, photographies, sculptures, mobilier design

Travaux d'encadrement sur mesure

fabrication de cadres tous styles

restauration, répliques, contemporain, caisses américaines

Dorure sur bois

Restauration d'œuvres d'art

1 rue Saint-Simon Versailles

Tél : 01 39 50 40 74 - Lundi - Samedi : 10 h - 12 h 30 et 14 h - 19 h

www.galeriejamault.com

4

VERSAILLES
LÉGISLATIVES

VERSAILLES + N°49 JANVIER 2012

QUESTIONS À...

ETIENNE PINTE DÉPUTÉ DE VERSAILLES (1ÈRE CIRC.)

Dans quelques semaines, les présidentielles et les législatives battront leur plein. A Versailles, la première circonscription, actuellement détenue par Etienne Pinte, fait l'objet de toutes les convoitises. L'ancien maire de Versailles n'a pas encore annoncé s'il se représenterait ou non, mais a en revanche accepté de répondre aux questions de Versailles +. Béatrice Bourges, qui s'était déjà présentée face à lui en 2005, a annoncé sa candidature six mois avant le scrutin. Pour prendre de vitesse les autres prétendants de droite ? Sylvie Faucheux (PS), qui avait obtenu 43 % au second tour en 2005, sollicitée, ne nous a en revanche pas encore répondu.

Versailles + : Vous avez transmis une note confidentielle à François Fillon, pour l'alerter sur la crise économique que vous estimez plus grave que ce que l'on veut bien faire croire et dire aux Français. Que pouvez vous nous dire de plus sur ce sujet ?

Etienne Pinte : Etant très proche du Premier ministre, je lui dois d'une part de l'informer de ce qui peut lui être utile et d'autre part de lui parler avec franchise. Sur la situation économique et financière de la France j'estimais qu'elle était beaucoup plus grave encore que les informations données à nos concitoyens. Je suis convaincu que le budget pour 2012 n'allait pas assez loin pour résorber nos déficits et nos dettes.

Le taux d'épargne de précaution n'a d'ailleurs jamais été aussi élevé, preuve que les français anticipent bien ce qui nous attend. Nos concitoyens semblent ne pas s'être offusqués, ni être choqués par la réflexion de François FILLON sur la convergence - à terme - avec l'Allemagne en matière de retraite. La campagne du Premier Ministre CAMERON en Grande-Bretagne annonçant « du sang et des larmes » aux Britanniques, ne l'a pas empêché de gagner les élections législatives. Nous devons toute la vérité aux français. Ils sont prêts aux efforts, encore faut-il les considérer comme des adultes responsables.

J'ai écrit au Premier ministre que l'effort fiscal des plus hauts revenus devrait aller plus loin que celui proposé par le Gouvernement, d'autant qu'un certain nombre de nos concitoyens très bien pourvus sont prêts à participer au redressement de nos déficits.

J'avais proposé une augmentation d'au moins un point de la TVA engendrant 10 milliards d'euros de recettes. Elle permettrait de maintenir mais surtout de créer des emplois grâce à une baisse des prélèvements sociaux sur les entreprises. Elle devrait permettre une maîtrise des importations, en particulier en provenance de nos partenaires européens, à qui, actuellement, nous offrons des points de croissance. Notre déficit commercial atteint des sommets très inquiétants (73 M €). Je préfère la relance de la croissance et de la consommation par la création d'emplois. Ce sont d'ailleurs des décisions

qui ont donné de très bons résultats chez les danois.

En matière de diminution des dépenses, il faut aussi aller plus loin. Depuis plusieurs années, le Gouvernement a engagé des réformes courageuses pour diminuer les dépenses de l'État - réforme générale des politiques publiques, remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite -, mais les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances. Il faut analyser les raisons de ces déceptions et affiner l'évaluation des besoins des services publics. Il y a des priorités à redéfinir.

V+ : Vous présidez le Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale. Avec les temps durs à venir, que peuvent faire de plus, encore, les pouvoirs publics ? Ou bien faut-il revenir au schéma du XIXe siècle, ou des bonnes œuvres, nos ONG d'aujourd'hui, assuraient l'essentiel de la mission de solidarité avec l'Eglise ?

En effet la pauvreté s'accroît dans notre pays. Lors de l'examen du rapport du gouvernement sur le suivi de la baisse de la pauvreté, le CNLE a constaté une moins bonne efficacité de notre système de redistribution fiscale et sociale et s'est interrogé sur l'efficacité de nos politiques publiques en matière de lutte contre l'exclusion. De nombreuses décisions positives ont été prises telles la création du revenu de solidarité active, et beaucoup d'argent est dépensé, mais les résultats ne sont pas à la hauteur des besoins. La question de l'accès des jeunes à l'emploi a été particulièrement soulignée tant dans le rapport du gouvernement que dans celui du Secours Catholique. Les plus touchés sont naturellement ceux qui sont dépourvus de qualification. 13% des jeunes sortent chaque année du système scolaire sans aucun diplôme. Beaucoup des programmes mis en place ne s'inscrivent pas dans la durée ou ne sont pas sécurisés financièrement, il est donc difficile de les évaluer. Trop de plans de formation sont remis en cause pour des questions financières. Résultat: la France se distingue

par un taux de chômage élevé des 15-24 ans et combien d'entre eux ont des emplois précaires et enchaînent les stages plus ou moins rémunérés, des CDD ou des emplois aidés. L'emploi des jeunes est l'affaire de tous, pas seulement du gouvernement. Il doit mobiliser toute la solidarité nationale, les employeurs publics et privés, les recruteurs, les agences de pôle emploi. Comment les accueillons nous, comment les traitons nous ?

Sur un autre plan, la multiplicité des mesures prises par le système éducatif pour réduire l'échec scolaire et améliorer l'acquisition des savoirs fondamen-

correctement lire, écrire parler constitue l'essence même de notre humanité. Se former, accéder à un emploi sont essentiels pour accéder à son indépendance, pouvoir construire sa vie, fonder une famille.

Vous avez raison de souligner le rôle fondamental des ONG et des mouvements chrétiens. Je suis toujours émerveillé tant par leur dévouement que par les trésors d'ingéniosité qu'ils déploient pour venir en aide aux plus pauvres. En décembre nous avons auditionné en Commission des affaires sociales à l'Assemblée les acteurs de l'insertion par l'activité économique. Ils

réalisent un travail remarquable, ont des propositions concrètes pour améliorer leurs résultats. Nous devons absolument leur faciliter la vie, simplifier les procédures et mieux les accompagner.

V+ : Vous avez été maire de Versailles pendant 13 ans, et adjoint auparavant. Quel regard portez vous sur la ville aujourd'hui, et sur le chemin parcouru depuis votre première entrée au conseil municipal en 1977 ?

Versailles a beaucoup changé pour devenir une ville de son temps tout en préservant son patrimoine et son héritage culturel, et je m'en réjouis. Les versaillais apprécient ce cadre de vie exceptionnel, le choix d'écoles publiques et privées de grande qualité, le dynamisme de la vie associative et les services qui leur sont offerts.

Beaucoup a été fait en matière de politique sociale et familiale, pour mieux équiper la ville, rénover les bâtiments qui en avaient besoin, l'adapter aux normes environnementales...

Mais, comme tous nos concitoyens, ils ne sont pas à l'abri d'un accident de la vie, de la perte d'un emploi, d'un divorce, d'un grave problème de santé ou de handicap. Les associations sont très actives mais leur action ne suffit pas. En tant que député, je reçois dans mes permanences, ou par courriers et appels téléphoniques, beaucoup de gens désespérés car ils traversent une période difficile. Ils ne parviennent plus à se loger et à faire face aux dépenses. Le coût des logements restent inabordables pour beaucoup de

nos concitoyens. A Versailles, comme dans toutes les zones tendues, il faut augmenter l'offre de logements abordables, c'est à dire de logements sociaux et de logements adaptés.

V+ : Vous publiez le 19 janvier prochain un ouvrage pour dénoncer les idées de l'extrême droite. Pourtant la campagne de Nicolas Sarkozy, en 2007, (et sans aucun doute celle de 2012), reprenait de nombreux thèmes de campagne du Front National. N'avez vous pas du mal à apporter votre soutien à un candidat qui est conseillé par plusieurs anciens de ce mouvement ?

Les éditions de l'Atelier nous ont proposé en effet, au père Jacques Turck et moi-même, d'écrire un livre pour proposer des pistes de réflexion à ce que pourrait être l'approche des chrétiens face aux thèses et aux attitudes des mouvements d'extrême droite. Il ne s'agit pas de stigmatiser ceux qui sont tentés par le vote FN mais d'essayer d'en comprendre les raisons et d'y apporter des réponses à la lumière de l'Evangile et de la doctrine sociale de l'Eglise. Les thèses de l'extrême droite et du populisme en général interpellent en effet toute la société et tous les partis politiques y compris l'UMP. Un parti est forcément traversé par des courants différents. La droite dite populaire n'est souvent pas très loin des thèses de l'extrême droite. Il faut entendre les peurs qu'elle véhicule, répondre à ses arguments. Je ne partage pas certaines prises de positions de tel ou tel membre du gouvernement, cela ne m'empêche pas de dire ce que j'ai à défendre et beaucoup d'autres le font aussi.

V+ : Vous êtes réputé proche de François Fillon : êtes vous prêt à le suivre dans sa conquête de Paris en 2014, pour lequel il est pressenti comme tête de liste, et plus tard en 2017 pour la présidentielle ?

Oui j'estime beaucoup François Fillon qui exerce son rôle de Premier ministre avec beaucoup de courage, dans un esprit de service du bien commun et de discrétion. Il ferait un excellent Maire de Paris et pourquoi pas un jour...

PROPOS RECUEILLIS
PAR JEAN-BAPTISTE GIRAUD



Etienne Pinte, à l'Assemblée Nationale



Béatrice Bourges, présidente de l'association pour la protection de l'enfance, candidate aux législatives à Versailles

Versailles + : Vous avez décidé d'être candidate aux élections législatives sur la première circonscription des Yvelines, pouvez-vous nous expliquer quelle est votre motivation ?

Béatrice Bourges : La situation actuelle : crise politique, sociale, financière et économique liée à une montée de l'individualisme mais aussi affaiblissement du lien social et de la capacité à vivre en société, dans notre pays, en Europe et dans le monde exigera des mesures courageuses. Elle exigera beaucoup d'écoute et de pédagogie pour rassembler autour de ces mesures... La période qui s'annonce sera l'occasion de remettre à plat bien des dérives et de reconstruire, au service de l'Homme, en tenant compte de ses fragilités et d'une nécessaire protection, et donc en redéfinissant le rôle de l'Etat sur ces sujets. Ma candidature s'inscrit dans le caractère même de notre territoire, à la fois enraciné dans son histoire et la culture de notre pays, ouvert sur le monde,

BÉATRICE BOURGES CANDIDATE (1ÈRE CIRC.)

associant un développement humain, raisonnable, et durable. Notre territoire ne manque pas d'atouts, aux carrefours de l'histoire, de la modernité, de la culture et du développement durable... D'où ma volonté de rassembler autour d'un projet partagé, co-construit, autour de diagnostics et de propositions proches de nos concitoyens. Ce projet doit se mettre en place en associant étroitement les collectivités qui constituent le territoire de la circonscription, en tenant compte de son histoire, de ses difficultés et de ses atouts.

V+ : Vous vous présentez pour la seconde fois face à Etienne Pinte, député sortant. Est-ce parce que vous pensez avoir vos chances face à lui, ou bien savez-vous qu'il ne se représentera pas ? Espérez-vous son soutien ?

Aujourd'hui, je constate que je suis la seule candidate à droite. J'ai souhaité déclarer ma candidature six mois avant l'échéance, car je veux avoir le temps d'aller à la rencontre des habitants de notre circonscription, de les écouter et de bâtir un projet avec eux.

Je n'ai aucune indication particulière sur la déclaration des autres candidats. La situation actuelle me semble suffisamment difficile, pour tenter de rassembler la majorité des électeurs, autour d'un projet dont ils partagent les valeurs, les principes et les propositions.

V+ : Si vous êtes élue à l'Assemblée, abandonneriez-vous la présidence de l'association pour la protection de l'enfance que vous avez fondée, ou continuerez-vous votre combat contre l'homoparentalité, mais cette fois à l'Assemblée ?

Le fait de continuer ou non d'être présidente de l'association pour la protection de l'enfance importe peu. Ce qui compte, ce n'est pas la fonction, mais l'engagement. Bien sûr, je continuerai à défendre, au sein de mon mandat, tout ce qui touche à la famille et à l'enfant. Ce mandat de député, je l'exercerai à plein temps, car, à l'heure actuelle, cette charge est de plus en plus lourde et on ne peut l'exercer à moitié. La complexité des dossiers, l'accélération du temps et les exigences de réactivité imposent de consacrer 100% de son temps à un tel mandat. C'est d'ailleurs la raison pour

laquelle je suis réservée sur le cumul des mandats, qui de plus nuit au renouvellement et à l'ouverture de la classe politique attendus de nos concitoyens.

V+ : Le programme socialiste pour les présidentielles prévoit d'assouplir le code de la famille, notamment en permettant le mariage homosexuel, et en leur autorisant l'adoption. Y-a-t-il deux conceptions forcément opposées de la famille dans notre société, ou est-ce un combat purement dogmatique porté par une minorité militante ? Dans quel but ?

Le projet socialiste est en effet à l'opposé de mes convictions sur ce sujet, comme sur d'autres. Je pense qu'il se trompe sur la définition du mariage et qu'il ne prend pas suffisamment en compte l'intérêt supérieur de l'enfant ni même l'engagement du couple vis-à-vis de la société dans son ensemble. Le mariage, loin de constituer la reconnaissance d'un sentiment amoureux est un engagement envers la société toute entière. Je souhaite que le projet présidentiel soit très clair sur ces sujets car la majorité est actuellement divisée. Elle doit

prendre position sans tarder.

Mais ce sujet n'occupera pas la totalité de mon temps. En effet, en tant que secrétaire générale d'un groupement de chefs d'entreprise, je me sens très concernée par le monde économique et la place de l'Homme au sein de l'entreprise : réconcilier l'économie et le social, voilà un beau projet !

V+ : Quelle serait votre position si au second tour, vous étiez en situation de vous maintenir face à un autre candidat de droite, et au candidat socialiste, sachant que Sylvie Fauchoux (PS) a obtenu 43 % sur cette circonscription lors des dernières législatives ?

C'est aux autres candidats qu'il faudra poser la question puisque je serai en première position !! Mais plus sérieusement, bien sûr, il faut faire obstacle à la gauche. Si je suis derrière un candidat de droite et en position de me maintenir, je m'effacerai sans aucun état d'âme.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR JEAN-BAPTISTE GIRAUD**



AGENCE PRINCIPALE VERSAILLES

VERSAILLES CHATEAU

Appartement 2 pièces 51 m²
Charmant duplex de 51m² entièrement rénové avec goût. Séjour de 25 m², cuisine américaine équipée, sde. Cave.

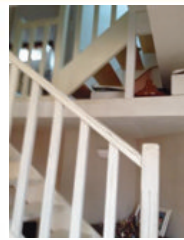


Prix : 360 000 € FAI (DPE : D/E)

VERSAILLES RIVE DROITE

Appartement 6 pièces

Au dernier étage d'un immeuble ancien, très bel appartement familial offrant salon plein sud avec cheminée, cuisine équipée, 4 chambres, sdb, sdd, parquets, moulures, cave. Calme, charme, luminosité..



Prix : 699 000 € FAI (DPE : D/E)

VERSAILLES NOTRE DAME

Appartement 3 pièces 100 m²

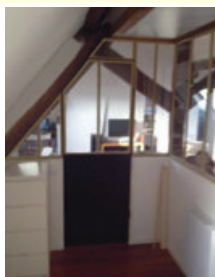
Superbe adresse pour cet appartement à aménager, au 1er étage d'un immeuble XVIIIème, parquets, moulures, cheminées, très belles hauteurs, lumineux, calme, cave. Proximité immédiate des écoles et commerces.



Prix : 735 000 € FAI (DPE : D/E)

VERSAILLES CATHEDRALE SAINT LOUIS

Appartement 3 pièces
Au dernier étage d'un bel immeuble ancien, appartement esprit loft, avec charme fou, grand salon lumineux avec poutres, cuisine équipée, 2 belles chambres, sdb, cave. A deux pas commerces et écoles.



A voir rapidement.
Prix : 450 000 € FAI (DPE : D/E)

**En 2012, réalisez vos projets,
nous y apporterons notre passion.
Meilleurs vœux !**

Toute l'équipe

VERSAILLES NOTRE DAME

Appartement 4 pièces 140 m²

Superbe appartement orienté plein sud, calme, lumineux. Très belle hauteur sous plafond, parquet, cheminées, moulures. Très grande cave voutée.

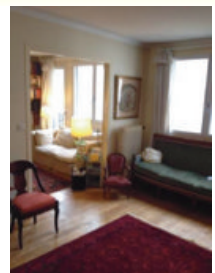


Prix : 980 000 € FAI (DPE : E/F)

VERSAILLES RIVE DROITE

Appartement 4 pièces

Bel appartement de 4 pièces très lumineux offrant double séjour, 2/3 chambres, salle de bains, cuisine aménagée, belles hauteurs, parquet, cave. Charme et fonctionnalité.



Prix : 472 500 € FAI (DPE C/E)

VERSAILLES

Maison de ville

Dans quartier recherché, au calme, maison de ville rénovée avec jolie terrasse ensoleillée, séjour avec cheminée, cuisine ouverte sur grande salle à manger, 3 chambres, bureau, sdb, plus dépendance de 10m². A voir.



Prix : 724 500 € FAI (DPE E/D)

VERSAILLES LES PRES

Appartement 135 m²

Magnifique appartement au calme absolu dans un immeuble avec ascenseur, 2 caves, 2 parkings. PRESTATIONS RAFFINÉES.



Prix : 1 090 000 € FAI (DPE : D/F)



Agence Principale - 8, place Hoche 78000 Versailles - Tél : 01 39 20 98 98 - www.versailles.agenceprincipale.com



6

VERSAILLES
PEOPLE

VERSAILLES + N°49 JANVIER 2012

STÉPHANE BERN, LE GOÛT

**Fort du succès de « Secrets d'histoire » n°1,
le célèbre animateur nous propose le tome 2.**

Encore une fois, Versailles y est incontournable ! Rencontre.

Enfant, Stéphane Bern a dévoré les œuvres d'Alexandre Dumas ; ce qu'il aime dans l'Histoire ce sont les secrets, les mystères, les complots. Ainsi après un premier ouvrage paru il y a 1 an, Stéphane Bern tente de dénouer 34 énigmes des plus célèbres dans ce deuxième tome : de « l'affaire du collier de la Reine » aux moins connues comme « la Mauresse de Moret », une mystérieuse enfant noire richement dotée par Louis XIV. Son père est-il un valet antillais ? Pourquoi le Roi lui alloue-t-il une si forte pension ? Autant de questions auxquelles il n'est pas aisé de répondre nous dit l'auteur. D'autant qu'à l'époque les préjugés les plus incongrus avaient cours. En effet le chirurgien de la Reine Marie-Thérèse explique au Roi : « Sire, il peut suffire d'un

regard » pour influencer sur la couleur de l'enfant, à quoi le Roi répond : « Il y a des regards bien pénétrants »...

Stéphane Bern souhaite, nous dit-il, avec cette série de livres, prolonger le plaisir de ses émissions estivales. Les nombreux téléspectateurs qui l'ont apprécié retrouvent ainsi son talent de conteur passionné.

Tous ces secrets évoqués sont choisis avec gourmandise, nous explique-t-il. Ils font partie de l'inconscient collectif, sans que l'on sache toujours exactement de quoi il retourne. D'ailleurs lors des séances de signatures l'animateur rencontre de nombreuses lectrices dont le souhait est de faire lire ses ouvrages à leurs enfants. Des récits courts, vivants, un style alerte, de belles illustrations : ce

ne devrait pas être trop difficile ! Aujourd'hui les progrès de la science font évoluer l'histoire et permettent de reprendre des sujets connus sous un autre éclairage et d'apporter aux mystères de nouveaux éléments de résolution, se félicite l'écrivain. En prévision du tome 3, Stéphane Bern se penche actuellement sur la vie de Van Gogh et surtout de sa mort, certains parlent d'assassinat...

Force est de constater que la passion mêlant l'amour et le sexe, l'argent et le pouvoir, sont les 3 moteurs immuables de l'Histoire, quelles qu'en soient les époques et les personnages, constate-t-il. Très souvent de passage à Versailles pour le travail ou le plaisir ; en fait souvent les deux ; Stéphane nous confie vouer un amour particulier à notre ville.

DU MYSTÈRE ...



C'est au château qu'il a effectué ses premiers jobs d'été. Boulimique de travail, il ne dit jamais non lorsqu'un projet l'intéresse, c'est normal, il fonctionne à la passion ! Récemment il est venu admirer la salle des bains de Marie-Antoinette reconstituée en beauté par Isabelle de

Borchgrave (voir article). Il est donc certain que nous le verrons bientôt, ne serait-ce que pour nous présenter Secrets d'Histoires 3 l'année prochaine. De toute façon, comme il nous le dit : « Tous ses chemins mènent à Versailles » ! Alors à très vite !

VERONIQUE ITHURBIDE

L'EXPO BD

PHILIPPE FRANCO À VERSAILLES

**DU 21 JANVIER
AU 26 FÉVRIER 2012**

HÔTEL DE VILLE
9h30-17h en semaine
10h-19h le week end

EN PRÉSENCE DE L'AUTEUR
les 21 et 22 janvier, 15h - 18h

21 janvier - 14h, Master class à L'UIA

Entrée libre • Renseignements : 01 30 97 85 17 • www.versailles.fr



VERSAILLES



LE DOMAINE DE PORCHEFONTAINE (1)

Rattaché à Versailles dès la fin du XVIII^e siècle, le bourg de Porchefontaine s'est d'abord développé autour d'une ferme que l'on situe aujourd'hui entre la rue Coste (ancienne rue de la Ferme) et la rue Deroisin (maire de Versailles de 1878 à 1888). Au début du XIX^e siècle la ville de Versailles vend de grands lots de bois et de terres, "une tuilerie et un hameau au Pont-Colbert sont construits, les chemins et les routes sont nommées".

Le quartier est très fragmenté: il s'étend de l'avenue de Paris à la rue du Pont-Colbert, ancienne route du Pavé-de-Sceaux, et se termine à la rue Rémont- créée en 1882 sur l'ancien "chemin qui conduit du Pont-Colbert à Viroflé", et qui existait déjà sous Louis XIV. Longeant la rue Rémont, la lisière du bois du Pont-Colbert le ferme naturellement au sud et à l'est. En 1840, Porchefontaine est séparé "de la

ville au nord par la construction d'un haut remblais destiné au passage de la ligne de chemin de fer Paris-Versailles rive gauche", puis "coupé en deux quarante ans plus tard par le chemin de fer de la grande ceinture".

Jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, les constructions sont très peu nombreuses à Porchefontaine (quelques maisonnettes de bois) et la surface inoccupée si importante que le pépiniériste Jean Pesty-Rémond, propriétaire de la majeure partie du quartier, mais n'exploitant pas tous les terrains,

décide de louer à une société de courses et de chasse un grand terrain "située aux abords de la rue du Pont-Colbert pour construire un champ de courses hippiques" inauguré en octobre 1864. Bordant les vastes tribunes, une nouvelle rue dite à l'époque des

Tribunes est ouverte; elle deviendra la rue Albert Sarraut. Le lieu remporte un grand succès, bien qu'il existe déjà un hippodrome à Satory, et draine bientôt toute la haute société parisienne. On y



voit courir les purs-sangs que le duc de Morny, demi-frère de l'empereur, passionné par les courses, créateur de l'hippodrome de Longchamp, puis fondateur de l'établissement touristique et balnéaire de Deauville, élève dans son proche haras de Viroflay (Cf Versailles + N°40). Mais l'hippo-

drome de Porchefontaine ne vécut que six ans car la guerre de 1870 mit fin à son activité et les terrains furent vendus.

La fin du XIX^e siècle voit l'installation de différentes usines dans le quartier, comme l'atelier de photogravure belge, qui avait donné son nom à l'ancienne "rue de l'imprimerie". "Quand la ville de Versailles décida d'électrifier ses tramways en 1895, le concessionnaire installa à Porchefontaine une usine unique pour l'éclairage électrique et la traction mécanique". Plusieurs

petites usines se fixèrent à Porchefontaine à partir de 1907 dans la rue Coste et la rue Albert-Sarraut; par exemple l'usine des Micas" ou l'"Electro isolant" qui remplaça l'atelier belge détruit par un incendie; mais l'implantation d'usines eut surtout lieu entre les deux guerres, notamment l'usine

de fabrication d'engrais de Georges Truffaut en 1919.

Les établissements industriels du quartier connurent des fortunes variées. Les "machines parlantes Wolf", puis une usine de construction de moteurs d'avions avec 250 ouvriers remplacèrent l'usine d'énergie électrique. Il y eut aussi une usine de fabrication d'éléments pour le chauffage central, une usine d'aliments pour le bétail, des imprimeries, et enfin en 1951, une fabrique de lampes électriques. Mais les dernières activités industrielles ont été abandonnées au cours des années 1960, de même que l'activité horticole qui a laissé la place et son nom à une résidence de standing construite non loin la gare, La Roseraie.

BENEDICTE DESCHARD

Sources: E.HOUTH, Versailles aux 3 visages, p.641-462; A.DAMIEN, Versailles d'antan, p.72

Cinemas Versailles

Cyrano
Parly2
Roxane

Tarifs étudiants et scolaires valables tous les jours et à toutes les séances

Consultez tous nos programmes sur www.cinema-versailles.com

Collégiens, lycéens, étudiants, parents, venez trouver des réponses à vos questions...

La nuit de l'orientation

Pour préparer votre avenir sans stress

VAL-D'OISE
Vendredi
27 janvier 2012
17h-21h
IFA A. Chauvin
22, rue des Beaux Soleils
OSNY

YVELINES
Samedi
28 janvier 2012
16h-21h
CCIV
21, avenue de Paris
VERSAILLES

Tests et conseils personnalisés
Découverte des métiers
Ateliers thématiques

Entrée gratuite

Toutes les infos sur les nuits de l'orientation

www.ecoles.versailles.cci.fr

CCI
Chambre de commerce et d'industrie
Versailles Val-d'Oise / Yvelines

Partenaires :

centres d'information et d'orientation
UNIVERSITÉ DE VERSAILLES
SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
FONDATION JAE
L'EXPLORATEUR DE METIERS
COMMISSION EUROPEENNE

UN JOUR UNE HISTOIRE

25 janvier 1785 : début de l'affaire du collier de la Reine

Le 25 janvier 1785, deux joailliers parisiens remettent une somptueuse rivière de diamants au cardinal de Rohan. C'est le début d'un incroyable fait divers qui va éclabousser la Famille Royale.

Depuis plusieurs années, le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, est en disgrâce auprès de la reine Marie-Antoinette et se désespère de cette situation. Une aventurière, la comtesse de La Motte, va lui faire espérer un retour en grâce en lui faisant croire qu'elle est l'amie intime de la reine. Elle commence par lui soutirer au nom de la reine 60 000 livres que le Cardinal lui accorde, tandis que la comtesse lui fournit de fausses lettres reconnaissantes de la reine. Pour le convaincre un peu plus, si besoin est, la comtesse organise un rendez-vous nocturne très bref dans les jardins de Versailles entre le Cardinal et un sosie de Marie-Antoinette, qui lui assure que le passé est oublié. Jouant sur la réputation de passion de la reine pour les bijoux, madame de La Motte va entreprendre le coup de sa vie, en escroquant cette fois le

cardinal pour la somme de 1,6 million de livres. Elle lui fait croire que la reine désire acheter un magnifique collier de 540 diamants, mais qu'elle manque d'argent; le cardinal lui avance la somme et signe les quatre traites. S'étant fait livrer le collier par les joailliers, le naïf prélat le confie aux escrocs en pensant qu'ils vont le remettre de sa part à la reine. Mais ceux-ci revendent aussitôt les diamants à l'étranger.

Ne voyant pas venir son argent, le joaillier transmet plusieurs lettres à la reine qui n'y comprend rien et exige des éclaircissements. On découvre que le Cardinal de Rohan est impliqué dans cette affaire d'escroquerie. Alors qu'il va célébrer la messe, il est arrêté le 15 août sur l'ordre du Roi dans la Galerie des Glaces devant les courtisans médusés. Le scandale éclate !

Le cardinal a choisi d'être traduit devant le Parlement de Paris, toujours plus ou moins en fronde avec l'autorité royale, au lieu de s'en remettre au jugement du roi en huis clos, plus discret. Bien lui en a pris car après plusieurs mois de procès public il est

acquitté, tandis que la comtesse de La Motte et ses complices sont condamnés. C'est un terrible camouflet pour la reine, car l'acquittement signifie qu'on ne pouvait tenir rigueur au cardinal d'avoir cru la reine capable de tout ce dont on l'accuse: lui écrire par l'intermédiaire d'une aventurière, lui accorder des rendez-vous nocturnes, acheter des bijoux pharaoniques par le biais d'hommes de paille en cachette du roi. C'était sous-entendre que de telles frasques n'auraient rien eu d'in vraisemblable de la part de la reine. Et c'est bien dans cet esprit que le jugement fut rendu, et pris dans l'opinion publique, bien que Marie-Antoinette ait été, d'un bout à l'autre, absolument étrangère à toute cette affaire, et innocente. Accusée depuis longtemps de participer, par ses dépenses excessives, au déficit du budget du royaume, elle subit à cette occasion une avalanche d'opprobres et de calomnies sans précédents. Ce scandale aura indirectement sa part de responsabilité dans la chute de la royauté quatre ans plus tard



Le collier de la Reine reconstruit, en zirconium, visible au château de Breteuil

et dans le déclenchement de la Révolution.

Pour la petite histoire le cardinal puis ses héritiers et enfin ses descendants conti-

nueront de rembourser les joailliers et leurs propres héritiers... jusqu'à la fin du XIX^e siècle !

BD

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE HOCHÉ

25 Novembre 2011. La chapelle du Lycée Hoche est officiellement restaurée dans ses habits d'origine conçus par Richard Mique, 239 ans après son inauguration par le Roi Louis XV en 1772. Ancienne chapelle du couvent de la Reine Marie Leczinska, elle trône au milieu des bâtiments modernes du célèbre établissement, transformé en lycée en 1803, et placé par un décret impérial pris à Schoenbrunn en 1809 parmi les huit meilleurs lycées de France, parce que deux de ses élèves étaient entrés à Polytechnique cette année-là. Une tradition qui ne s'est pas démentie puisque Hoche figure aujourd'hui parmi les quatre meilleurs lycées de France pour la préparation aux concours des grandes écoles.

Il n'a pas fallu moins de quinze ans pour que le projet de sauvetage de la chapelle qui avait germé dans les

têtes des anciens prenne forme. Leur opiniâtreté à remuer ciel et terre pour sortir le dossier de l'oubli

a été le ferment auquel s'est nourrie la véritable passion pour le projet qui s'est emparée de Frédéric

Didier, dès sa nomination comme architecte de la ville de Versailles. Une véritable alchimie s'est produite

entre une équipe résolue et celui qui allait devenir le chef d'orchestre de la restauration, avec une réussite éclatante au terme d'un long marathon semé d'embûches administratives, pour redonner tout son éclat à ce joyau de la cité royale. Artisan du changement, Philippe Capelle est un authentique versillais, qui a usé pendant douze ans ses fonds de culottes sur les bancs austères du lycée. Il se souvient d'avoir effectué sa communion solennelle dans la chapelle. Après avoir exercé des activités de management dans plusieurs écoles de commerce, dont HEC, Montpellier, et Tours, il revient à Versailles comme directeur général de la Chambre régionale Ile-de-France du commerce et de l'industrie. Actif auprès des entreprises, il a aussi le souci du patrimoine et de la cité : il a d'ailleurs été conseiller municipal



pendant six ans. Adhérent de l'association des anciens élèves, il en est élu président après le départ de François Magdalena. Le sauvetage de la chapelle devient pour lui une véritable obsession, car il assiste avec rage à la descente aux enfers de cet édifice au passé prestigieux. Les offices ne peuvent plus y être célébrés dès le début des années quatre-vingt-dix.

Il faudra même interdire définitivement l'entrée des lieux, car des morceaux de revêtements muraux tombaient sur le sol, tandis que des mains des statues s'étaient décollées sous les coups des lance-pierre manipulés en cachette par certains élèves. Les activités du directeur de la Chambre le mettent en contact avec toutes les autorités de la région, et il s'efforce de lutter contre le manque d'intérêt, voire l'indifférence, ou même l'hostilité de certains milieux laïcs à l'égard d'un monument « culturel » qu'ils préféreraient maintenir dans l'anonymat à l'intérieur du lycée.

Philippe Capelle entreprend de mobiliser l'opinion. Il s'inspire de l'action de Didier Simond, (qui dirigea la Chambre de Commerce Yvelines Val d'Oise), en faveur de la restauration de la Collégiale de Mantes. Avec l'aide très efficace du préfet Clement, il feuillette page par page le Who's Who, envoie des centaines de lettres et obtient le soutien d'une cinquantaine de personnalités, parmi lesquelles figuraient Jean-Paul Parayre, le président de Peugeot, Pierre Sudreau, ancien ministre, Gérard Martin, maire de Viroflay, Claude Levi-Strauss de l'Académie française, Marc Julia de l'Institut, Philippe Dupont, président des Banques populaires, Jacques Dermagne, président du Conseil économique et social, François Bresson, général, conseiller maître à la cour des comptes, Dominique Latournerie, Dominique Balmary et André Damien, conseillers d'Etat, Bruno Chauffert-Yvart, architecte des bâtiments de France, Jean-Daniel Roque, proviseur, Philippe Morillon, officier général parlementaire européen, Nicolas About, sénateur des Yvelines, Alain Schmitz et Bertrand Devys du Conseil général des Yvelines, Philippe Meyer et Michel Garibal, votre serviteur, journalistes, et bien d'autres qui constituent le comité d'honneur.

L'association recueille ainsi 350 000 francs de trois cents donateurs. Elle élabore en 1997 et 1998 une étude pour fixer un calendrier des différentes étapes de la restauration, en obtenant au conditionnel une participation de l'Etat de 30 %. Frédéric Didier tente de trouver un complément de subventions auprès de ceux qui aux Etats-Unis s'intéressent à Versailles. Un interminable dialogue s'engage ensuite

avec les principales parties prenantes du projet : l'Etat, la région, le département et la Ville. Chacun entend minimiser son effort financier, en se renvoyant la propriété du sol. L'action concertée d'Alain Schmitz et de Bertrand Devys

va réussir à faire sortir le dossier de l'enlèvement, d'autant plus que la modernisation du lycée s'imposait, le proviseur de l'époque

Jean Daniel Roque étant obligé de supprimer la lumière dans certains locaux, car l'installation électrique fonctionnait encore en 110 volts, et l'on ne trouvait plus d'ampoules de rechange... Finalement, la ville de Versailles accepte d'assurer la maîtrise de l'ouvrage, reconnaissance implicite de la propriété du sol, dès lors qu'un financement solidaire de toutes les parties prenantes était assuré.

« L'architecte Frédéric Didier nous a énormément aidé, en donnant mauvaise conscience aux élus qui remettaient toujours à plus tard les décisions. Il a fini par les convaincre de l'intérêt du projet », souligne Philippe Capelle.

Le maire Etienne Pinte signe une lettre le 16 octobre 2006 qui prévoit une dépense de 2 734 182 euros. L'association des anciens participe aux travaux pour 27 341 euros. Les travaux débiteront officiellement au début de 2007 pour s'achever il y a quelques semaines. Entre temps, Philippe Capelle a passé le relais de la présidence des anciens à un chef d'entreprise, Michel Léger, une personnalité dans le monde de l'audit qui aura un rôle à jouer pour faire vivre la chapelle ressuscitée. Car la qualité de la restauration est saisissante et suscite déjà un vif engouement. Le maire de Versailles François de Mazières voudrait en faire un lieu de passage obligé pour les touristes, bien que la situation du monument au sein du lycée en limite l'accès à de petits groupes sur rendez-vous. La chapelle sera le lieu de manifestations culturelles, de concerts (avec une excellente acoustique). Comme l'édifice est toujours consacré, les catholiques espèrent y participer à une messe au moins une fois par mois et pouvoir y célébrer des cérémonies telles que mariages ou baptêmes. L'évêque de Versailles, Mgr Aumonier, célébrera le premier office religieux le lundi de Pâques. Les anciens élèves devenus ecclésiastiques y seront invités d'honneur. Enfin, Frédéric Didier, qui est appelé aussi à prendre l'an prochain la présidence de l'Académie de Versailles, va mettre en chantier un livre d'art sur la chapelle pour laquelle il compte sur la participation des anciens élèves qui l'ont soutenu dans cette magnifique réalisation où ils retrouvent tant de souvenirs de leur jeunesse.

MICHEL GARIBAL

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le golf de Versailles

Saviez-vous qu'un des tous premiers terrains de golf en France fut créé à Versailles dans les bois du Pont-Colbert ? En 1901, Pierre Deschamps (1856-1923), diplomate et brillant golfeur, surnommé plus tard "le père du golf français" achète la ferme de La Boulie aux portes de Versailles; il veut y construire "un des tous premiers terrains de golf, sport déjà populaire outre-Manche mais à peine naissant en France et dont l'essor est exponentiel durant la seconde moitié du XX^e siècle". Premier golf parisien, d'une superficie de 106 hectares, le golf de la Boulie est baptisé alors Golf de Paris. Sa renommée est rapidement faite dans le monde de la jeune bourgeoisie industrielle et, dès 1906, le premier championnat international de France Omnium est créé, plus connu aujourd'hui sous le nom d'Open de France. En 1907 Arnaud Massy, le professeur du club et l'un des plus célèbres joueurs de son temps, remporte l'Open de France et le British Open. Ce sera le premier étranger (et le seul français jusqu'à ce jour) à gagner cet immense tour-

noi. Il remportera l'Open de France 4 fois en 1906, 1907, 1911 et 1925.

Massy fut l'un des piliers d'un groupe de quatre très grands joueurs de golf que l'on nomme parfois les mousquetaires français du golf: Jean Gassiat, Louis Tellier, Arnaud Massy et Etienne Laffitte; c'est ce quatuor qui remporta le 30 juin 1913 tous les matchs disputés contre les quatre plus grands joueurs américains. On lui doit le premier ouvrage complet sur le golf en langue française. Pendant la Deuxième Guerre Mondiale, le parcours est réquisitionné et sert de terrain militaire. En 1951, le Racing Club de France décide d'acquérir le domaine, le remet en état et le rebaptise golf de la Boulie. Le championnat se succèdent avec les grands noms du golf. Aujourd'hui, Le golf de La Boulie est une véritable référence dans le monde des greens. C'est l'un des rares clubs à proposer trois magnifiques parcours : deux 18 trous (la Vallée - par 72 - 5995m) (la Forêt - par 72 - 6247m) un 9 trous (le Coteau - par 27 - 1086 m). **BD**

Sources : A. DAMIEN, Versailles d'antan, éditions HC, p.75

L'ENTRECOTE



01 39 53 09 53
7 jours / 7

Bonne année 2012

18 bis, rue Neuve Notre Dame - 78000 Versailles
www.lafourchette.com

10

VERSAILLES
BUSINESS

VERSAILLES + N°49 JANVIER 2012

EN VERT ET CONTRE TOUT !

Qui d'autre qu'un versaillais, DG d'un cabinet de conseil, pouvait envisager tout... planter pour devenir jardinier ?

Déjà tout jeune, Antoine crée une mini-ferme dans son jardin, en plein cœur de Versailles, rue de la Bonne Aventure. Un jardin potager, des poules, canards et lapins et tout le quartier profite des récoltes du précoce et dynamique fermier ! Il a reproduit en ville ce qu'il côtoie lors de ses vacances campagnardes. Au moment de choisir son orientation, c'est tout naturellement qu'il s'inscrit au lycée, à Chartres, afin de suivre une filière agricole. Mais en fait un peu trop agricole à son goût... Il n'est pas fils d'agriculteur et aucune ferme ne l'attend : ce n'était pas le bon choix. De retour à Versailles il passe son bac et change son fusil d'épaule, il s'inscrit dans une école de commerce ! Peu à peu sa carrière de directeur commercial, sa femme et ses quatre enfants font qu'il occulte sa passion pour la terre. Mais voici dix ans, Antoine Guibourgé et son épouse acquiè-

rent une maison et un jardin en friche. Très vite, en y travaillant, les sensations oubliées reviennent, lapins et poules sont vite installés. Il cherche aussi à attirer les oiseaux et les hérissons, meilleurs amis du jardinier comme chacun sait. Il crée même cinq petites mares, et qui dit mare dit grenouilles ! Son goût pour la terre est resté intact, bien vivant, il tient dorénavant à le cultiver au quotidien.

Des amis appréciant son travail lui demandent de refaire leur jardin et jardin après jardin, l'idée de s'établir paysagiste en tant qu'auto-entrepreneur finit par germer. Ceci tout en conservant son poste de DG dans un cabinet de conseils auprès des banques... Ainsi l'affaire est-elle lancée !

Antoine Guibourgé s'occupe de tout, conception, réalisation et entretien, quelle que soit la surface. Sa force est de maintenant s'être associé avec Bertrand Fleury, lui

même paysagiste depuis longtemps et dirigeant une équipe de quinze salariés. Cela lui permet d'accepter de gros chantiers et d'éviter les erreurs techniques, chacun profitant du savoir faire de l'autre.

Antoine Guibourgé n'est pas un paysagiste ordinaire, il a une philosophie du jardin qu'il tient de son «gourou» Gilles Clément le paysagiste concepteur du Parc André Citroën. Comme lui, il défend la théorie du « tiers paysage », c'est à dire que, quelle que soit la surface du terrain, on doit s'efforcer de préserver une zone de la main de l'homme. Cet espace de nature intacte permet à la faune de vivre dans le jardin. Ainsi le jardin peut jouer son rôle primordial de lien entre l'homme et la nature. Antoine rêve de jardins doux et de jardins secs dans le futur. Ni engrais chimiques, ni pesticides, arrosage uniquement à l'eau de pluie pour un espace indépendant en somme,

ceci en sélectionnant des espèces adaptées à la région, «bien plantées» donc avec des racines bien profondes... Il existe plein de techniques pour qu'un jardin soit solide. Du goût et des idées, voilà ce que notre jardinier souhaite proposer à ses clients. Pour lui, le relationnel prime et fait partie du plaisir du métier. A chaque projet il cherche avec son client un thème, un fil conducteur à suivre tout au long du travail et à partir duquel il constitue un « book de réalisation ». On y trouve des croquis, plans de masse, photomontage, un avant/pendant/après et des fiches techniques, une sorte de journal de bord, à conserver. Antoine est confiant en l'avenir : certes conjuguer deux métiers n'est pas toujours facile, mais Bénédicte son épouse le soutient et l'encourage dans cette voie, car la passion est un moteur sans faille. L'air du temps correspond de plus



en plus à sa façon de concevoir un jardin, les mentalités évoluent. Le jardin est considéré comme un véritable prolongement de la maison, on y passe du temps, on y trouve une harmonie, les gens n'hésitent plus à investir à long terme, se réjouit-il.

Alors si vous considérez qu'un jardin doit être un lieu habité et vivant, si vous souhaitez y croiser une libellule, un hérisson, une musaraigne et pourquoi pas un surmulot, bref un signe que l'air est pur et la nature respectée, désormais vous savez qui appeler !

VI

Antoine Guibourgé : 06 60 14 83 07
ou antoine.guibourgé@wanadoo.fr



AGENCE CHESNEAU
VENTE • GESTION • LOCATION

Vos agences immobilières
CHESNEAU
vous présentent leurs meilleurs voeux
pour cette nouvelle année

2012

VENTE ET LOCATION :

41, rue du M^e Foch - 78000 VERSAILLES

Tél. : 01 39 50 14 07

E-mail : chesneau-rt@allencel.fr



GESTION ET LOCATION :

9A, rue Yves le Coz - 78000 VERSAILLES

Tél. : 01 39 49 94 25

E-mail : immobilier-chesneau@wanadoo.fr

Isabelle TABARIE • Sylvie WILLAERT •
Fabienne SAUNÉ • Florent LACROIX

www.agencechesneau.com

VERSAILLES BUSINESS

PARC D'ACTIVITÉS BEL AIR-LA FORÊT

Installez votre entreprise au vert, à 45 minutes de Paris.



Le Parc d'Activités Bel Air-La Forêt, près de Rambouillet, à l'issue du projet.

Bel Air-La Forêt : la fiche technique

- 86 hectares dont 51 hectares viabilisés et 30 hectares d'espaces boisés • A partir de 1500 m² : 55 € HT/HC/m²
- A terme, Parc équipé en fibre optique haut débit et en vidéoprotection
- Circulations douces

Renseignements :

Maryline Jeanne

01 34 57 58 40 / 06 18 87 65 12

www.pfy.fr

A une demi-heure de Paris-Montparnasse par le train, trois quarts d'heure de voiture par l'A12, le Parc d'Activités Bel Air-La Forêt, à côté de Rambouillet, propose plus de cinquante hectares de terrains viabilisés aux entreprises qui cherchent une nouvelle implantation en Île-de-France.

« C'est l'un des derniers grands Parcs d'Activités économiques de cette importance de la région parisienne » souligne Albert Midrier, Directeur du Développement économique de la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline. « Les entreprises qui souhaitent s'implanter à un prix raisonnable peuvent choisir le Parc Bel Air-La Forêt ». Situé en extension d'une zone d'Activités de Rambouillet, ce Parc bénéficie d'un cadre exceptionnel.

Rambouillet, un lieu prestigieux

« Mi-mai une délégation d'entrepreneurs chinois a visité notre Parc d'Activités et a été impressionnée par la qualité de l'environnement » se félicite Jean-Frédéric Poisson, Président de la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline. « La rareté des pro-

grammes disponibles en Île-de-France donne à notre Parc une notoriété qui dépasse nos frontières ».

Parc d'Activités Bel Air – La Forêt

Viabilisé, le Parc comprend 51 hectares commercialisables disponibles à l'achat depuis septembre 2010. A ce jour, plus de dix hectares sont déjà réservés aux secteurs de l'informatique, l'ingénierie, de laboratoire de recherche et à une entreprise de bâtiment spécialisée dans la rénovation de monuments historiques.

« Aucune industrie polluante n'est acceptée afin de conserver notre environnement privilégié permettant aux salariés de bénéficier d'une qualité de vie sur ce site » ajoute Jean-Pierre Zannier, Vice-Président chargé du Développement Economique.

Le Parc sera à terme équipé en fibre optique à très haut débit et d'une vidéo protection permettant de compléter les nombreux atouts mis en oeuvre sur le Parc.

Au coeur de la « Cosmetic Valley »

Le Parc d'Activités de Bel Air-La Forêt est sur le territoire de la Cosmetic Valley, labellisé pôle de compétitivité par l'Etat. L'association Cosmetic Valley a pour mission le développement de la

filière cosmétique et parfumerie en France. « Plusieurs leaders du secteur notamment Guerlain et L'Oréal sont déjà présents à Rambouillet. Des entreprises du secteur santé beauté, comme des sous-traitants, des labs de recherche et développement devraient s'installer sur notre Parc » espère Jean-Frédéric Poisson, Président de la Communauté de Communes.



Jean-Frédéric Poisson ajoute : « L'enjeu de ce Parc d'Activités, porté par la Communauté de Communes, est de créer des richesses locales afin que le Sud Yvelines soit maître de son développement économique et du devenir de son territoire ».

Rambouillet est une ville centre, qui rassemble tous les services publics et qui assure d'une manière harmonieuse le développement de tout le Sud Yvelines avec les communes environnantes.

VERSAILLES VU PAR...

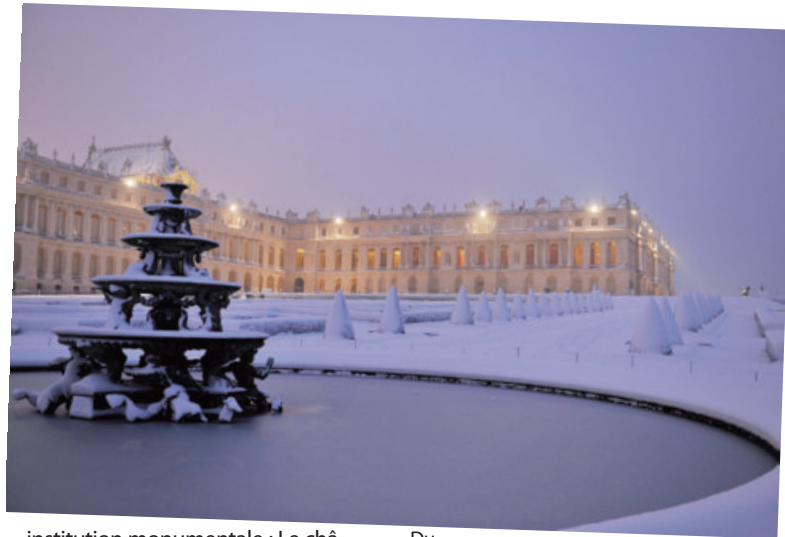
Photographe au château de Versailles depuis trente ans, Christian Millet propose du 7 janvier au 17 février une exposition de ses plus beaux clichés au centre culturel Jean Vilar, à Marly-le Roi.

Christian Millet

" Mon père m'a initié à la prise de vue et au tirage photographique à l'âge de 12 ans. Mon lieu de prédilection : le domaine de Versailles, où je vis et travaille depuis plus de 30 ans. Comment ne pas devenir photographe quand on grandit à Versailles ? Ce lieu qu'il faut apprendre à regarder, et à aimer pour ressentir cet instant magique qui indique « c'est là ! c'est à cet instant qu'il faut capturer l'image ». Penser que l'image publique du Château est statique serait une erreur ; il y a une réelle évolution de l'illustration de Versailles, que ce soit à cause de la mode où des innovations techniques. Quand on doit photographier pen-

dant longtemps le même lieu, il faut que l'œil du photographe progresse, s'étonne toujours. Il doit donner envie au lecteur de faire ce même cliché, lui faire penser « j'aurais aimé faire cette photo ». Le défi est relevé lorsqu'il y a transmission d'une sensation, d'une émotion vers celui qui regarde l'image. Depuis plus de trente ans mon travail de photographe au château de Versailles me permet d'exercer mon métier sous différents angles. Je dois avoir un regard institutionnel pour la communication, produire les illustrations de publications et supports très variés (livres, affiches, site web). Il m'arrive même parfois de devenir « photographe people », lors d'inau-

gurations ou de soirées privées. Le cadre magique de Versailles, dans sa beauté et dans sa diversité excite mon imagination, sans me lasser. J'aime être le photographe ; ce personnage contemplatif privilégié, qui exprime toute cette richesse de vie par la prise de vue. Cette exposition je l'ai voulue comme un partage de mes émotions. Les images esthétiques, « bien léchées », que j'ai choisi de présenter ici, se veulent être une pause dans notre surenchère quotidienne d'images, où la technique s'efface de plus en plus souvent au profit de l'événement. C'est une véritable jouissance visuelle, instantané privilégié, d'une vie, d'un travail au service de cette



institution monumentale : Le château et le domaine de Versailles.

CHRISTIAN MILLET

Du 7 janvier au 17 février du lundi au samedi de 14h à 19h (samedi 18h) Centre culturel Jean Vilar - 44 allée des Epines - 78160 Marly-le-Roi www.ccjeanvilar.fr

Versailles fera-t-il tomber le président ?

La BD a exploré bien des genres et des thèmes mais cette fois-ci ce sont les véritables mécanismes et dynamiques de pouvoir de la vie politique française qui sont décorés dans *Elysée*

République.

Le scénariste Rémy le Gall, versillais d'origine, avec Frisco au dessin, nous plonge dans une réalité politique bien

loin de la droiture et de la morale. Constant Kerel, jeune député du Morbihan, chef de l'opposition, est un candidat déclaré pour la prochaine course à la présidentielle. Et il connaît un secret d'état qui pourrait faire condamner le président de la république, mais pour cela il doit faire sauter l'immunité du chef de l'Etat, lors d'un congrès exceptionnel qui se réunit bien sûr... à Versailles. Mais le président n'est pas homme à se laisser abattre sans réagir...

Avec ce troisième tome, "*Echelon présidentiel*" complot, magouille et alliance confirment être les ingrédients et le ciment de cette série à succès. S'attaquer à la vie politique française est audacieux, mais le scénario est malheureusement parfaitement crédible ! L'auteur révèle ainsi à ceux qui en doutaient encore que les rouages de la politique et ses coulisses ne sont pas très glorieux, ce qui hisse cette série de politique fiction au rang des incontournables du 9ème Art.

GP

Elysée République
De Rémy Le Gall et Frisco
3 tomes
Éditions Casterman



LE JEUDI C'EST JAZZY

Le jazz a toujours autant d'adeptes et même de plus en plus si l'on en croit ce chiffre : plus de 400 concerts par mois sont répertoriés rien qu'en région parisienne. Bizarrement l'ouest parisien n'avait pas à ce jour de salle de concert digne de ce nom. La Royale Factory possède une qualité d'accueil originale et chaleureuse et une acoustique exceptionnelle. Ainsi cette ancienne salle de cinéma construite en 1963 et entièrement réaménagée par une équipe de versillais fana de jazz, entre autre, se révèle aujourd'hui «the place to play» des jazz bands de talent et de tout horizon. En guise de mise en appétit voici quelques exemples d'une saison riche en variété. Amoureux du jazz, régal assuré !
26 janvier : Christian Vander, piano solo et chant.
13 février : Our Father, gospel et spiritual.
23 mars : hommage à Michel Petrucciani avec 4 musiciens dont son frère Philippe.
24 mai : Mario Delprato, trio argentin chanson et milonga.

CLOWN PISTONNÉ

A la Royale Factory toujours, les 13-14-15 janvier, le "Piston de Manoché" se produira pour sa

150ème représentation. Un *one man show* musical épatant, pour tout public, accessible dès 8 ans. tarif plein 19 €, réduit 15 €, scolaires étudiants 10 €. www.royalefactory.fr
09 05 74 78 83

FUTÉ PETIT FUTÉ

Saviez-vous que le jour de l'inauguration de la cathédrale Saint-Louis en 1754, aucun membre de la famille royale ne daigna s'y rendre ; et que l'une des meilleures chocolateries de la région se trouve à Versailles ? Non ? C'est que vous ne détenez pas entre vos mains l'édition Yvelines 2012 du Petit Futé ! Rien qu'à Versailles, plus de 500 monuments, boutiques ou encore restaurants sont référencés dans ce guide, incontournable depuis sa création en 1976. La nouvelle édition du Petit Futé vous fera (re)découvrir les joyaux de notre département avec ses traditionnelles idées de sorties pour un après-midi ou le temps d'un week-end. Et si la version papier ne vous suffit plus, vous pouvez toujours télécharger gratuitement les applications officielles du Petit Futé sur l'Apple Store et sur Android. Impossible désormais de s'ennuyer le dimanche ! Le Petit Futé Yvelines 2012. 8,95 €. Disponible en librairies et grandes surfaces.



JUSQU'AU 29 JANVIER

LE BEAU LINGE DU BAZAR



JUSQU'À
-40%*
 SUR UNE SÉLECTION DE
BLANC ET LITERIE



ALEXANDRE TURPAULT
 Peignoir uni "Essentiel"
 Coton 450 g/m²

~~160€~~ **112€**



ABSOLUMENT MAISON
 Housse de couette "Satin"
 140 x 200 cm, satin de coton

~~99€~~ **69,30€**



jalla
 Paris

LINGE D'ÉMOTIONS

Serviette de toilette "Extrasoft"
 50 x 100 cm, coton 560 g/m²

~~16€~~ **11,20€**



www.bhv.fr



OLIVIER DESFORGES
 Housse de couette "Balzane"
 140 x 200 cm, coton percale

~~99€~~ **69,30€**

R.C.S. PARIS 542 052 865 - N°

BHV C.C^{IAL} PARLY 2

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES MERCREDI 11 JANVIER DE 8H À 21H ET DIMANCHE 15 JANVIER DE 10H À 20H

*Sur une sélection d'articles de marque signalée en magasin.

Un chantier qui ne connaît pas la crise : celui du château

La façade du château déroule son ruban jaune sous l'œil du visiteur. Soudain, une immense bâche qui n'a rien d'un rideau de scène vous projette dans un autre univers semblable aux entrailles d'un gros paquebot. On tourne le dos au monumental escalier en pierre des Ambassadeurs pour escalader 150 marches métalliques briguebantes, avec une rambarde incertaine - âmes sensibles au vertige s'abstenir. Frédéric Mitterrand, qui visite les travaux ce jour-là, montre qu'il a le pied marin, et Catherine Pégard, la nouvelle propriétaire des lieux, a conservé ses chaussures à talons. Au-delà des somptueux appartements du rez de chaussée, on découvre la façade du corps central en gros plan, avec les encadrements des fenêtres décorés à la feuille d'or, puis les statues de la toiture qu'on peut toucher du doigt avec leurs petits animaux ou leurs objets fétiches, dans une profusion de détails, que l'on ne peut deviner

du sol, témoignage des raffinements dans l'exécution de l'époque. Plus loin, c'est le grand vide, car la toiture est ouverte avec ses grandes dalles de plomb qui ont fondu au fil du temps, dégageant des poutres rongées par les intempéries et qu'il faut remplacer. On se croirait dans les superstructures d'un navire avec le tintement de milliers de tubes agités par le vent sous les immenses bâches qui font figure de voiles, et qui peuvent résister à des bourrasques de 140 kmh. A quelque distance, on trouve un abri, mais presque collé au plafond du salon de Mercure, où de jeunes femmes presque statufiées, rénovent avec de fins pinceaux l'œuvre admirable de Jean-Baptiste de Champaigne. Elles vont rester près d'un an dans ce lieu confiné qui les oblige à reposer régulièrement leurs muscles tétanisés par l'inconfort de leur tâche.

Ainsi va la restauration du château de Versailles, un travail titanesque, le plus important depuis Louis-

Philippe, étalé à l'origine sur dix sept ans, avec une dépense globale estimée à 500 millions d'euros. Le programme le plus récent, qui porte sur la période 2003-2017 a mis en jeu une somme de 159 millions d'euros portée à 189 millions pour les années 2010-2017, avec une montée en puissance du mécénat et des ressources propres du château, permettant de réduire la part de l'Etat à 66 % de la facture. Au terme de ce plan, la physionomie de l'ensemble sera transformée, le corps central du château entièrement rénové, les grands travaux dans le Parc achevés, l'accueil du public facilité et toute une série d'aménagements techniques réalisés avec la modernisation des réseaux et des infrastructures.

Avantage considérable en cette période de crise : le financement est assuré et ne sera pas remis en question, affirme le ministre de la Culture, offrant ainsi une sécurité aux entreprises et répondant aux



vœux de tous les adeptes de Versailles dont le nombre de visiteurs augmente de 5% par an et a dépassé 6,5 millions cette année. Ainsi se trouvent démentis les propos de Marcel Proust dans : Les Plaisirs et les Jours, récemment cités par Frédéric Mitterrand : « Versailles, grand nom rouillé et doux, royal

cimetière de feuillages, de vastes eaux et marbres, lieu véritablement démocratique et démoralisant, où ne nous trouble même pas le remords que la vie de tant d'ouvriers n'y ait servi qu'à affiner et qu'à élargir moins les joies d'un autre temps que la mélancolie du nôtre ».

MICHEL GARIBAL

VERSAILLES SPORTS

PORCHEFONTAINE, PORTE OUVERTE SUR L'AFRIQUE

Voyager à des milliers de kilomètres et traverser la Méditerranée tout en restant à Versailles, c'est possible ! La maison de quartier de Porchefontaine abrite des cours de danse africaine. Dépaysement garanti !

A coup sûr, pour assister aux cours de danse africaine, il ne faut pas avoir les tympans fragiles. Pendant deux heures chaque mercredi soir, la maison de quartier de Porchefontaine vibre au rythme des djembés et des dum dum, percussions traditionnelles venues d'Afrique de l'Ouest. C'est ici que la quinzaine d'élèves présents ce soir-là, apprend les différents rouages de la culture africaine et se transcende en reproduisant les danses traditionnelles sous l'œil avisé et un poil intransigeant de Maryam, leur professeure qui multiplie les allers/retours depuis la Seine Saint Denis pour enseigner à Versailles depuis plus de trois ans. « La vocation première de ces

cours n'est pas sportive à proprement parlé. Nous souhaitons d'abord transmettre à nos élèves la culture africaine par l'intermédiaire de danses et de chants traditionnels qui retracent la vie quotidienne des habitants et qui vantent les bienfaits de la paix entre les communautés ethniques » explique Parfait Tomo, l'un des percussionnistes du groupe et fondateur de l'association. Inutile alors de préciser qu'il ne faut pas être un grand sportif pour suivre ces cours. Cependant, après une année de danse africaine, la différence se fait sentir : « la danse africaine permet de devenir plus subtil dans ses mouvements en se musclant le corps car les articulations des genoux et du dos sont soumis à rude épreuve pendant les séances. » Si l'association peut se vanter d'initier la culture africaine à une quarantaine d'élèves - composées en majorité de femmes - cette année à Versailles, les débuts ont été plus difficiles « Fonder une association et enseigner n'étaient pas le but à l'origine. A la base, nous étions trois amis qui nous nous exprimions avec nos djembés. Et puis un jour, plusieurs municipalités des Hauts-de-Seine ainsi que Versailles nous ont



contacté afin que nous jouions dans des écoles. Les versaillais nous regardaient d'un œil étrange au début car il n'était pas commun de voir des individus se baladant avec des djembés ici ! » C'est ainsi que voit le jour il y a onze ans l'association et que sont donnés les

premiers cours dans le quartier de Montreuil-Près aux bois, puis trois ans plus tard à Porchefontaine, à raison de quatre jours par semaine. « Nous sommes une grande famille. La porte est ouverte à tous ici. Les percussionnistes qui accompagnent Maryam,

par exemple, viennent selon leur envie. Parfois, nous pouvons n'être que trois musiciens comme le double. » Pour vous faire une idée, vous pouvez effectuer une première séance gratuite.

PAULINE WAROT

<http://larbreapalabres.free.fr> ou par tel 06 11 62 68 45



OUVERT 7/7
DU 11 AU 29 JANVIER

SOL DES FEROCES*

L'usine Mode et Maison, votre
nouveau territoire shopping en 2012.
À seulement 10 minutes de Versailles,
venez chasser vos marques préférées
dans un centre chic et design.
Gérard Darel, IKKS, Zapa, Ventilo,
Catimini, mais aussi Anne de Solène,
Villeroy et Boch, Guy Degrenne...
Venez toutes les découvrir sur
www.lusinemodeetmaison.fr

l'usine
MODE & MAISON

CHASSEZ LES BONS PLANS
N118 sortie Z.A. VILLACOUBLAY

UNE EXCLUSIVITÉ
L'USINE MODE & MAISON

BAZARCHIC.com
OUVRE SA 1^{ÈRE} BOUTIQUE



140 BOUTIQUES, 500 GRANDES MARQUES À PRIX RÉDUITS



JANVIER - FÉVRIER

OPÉRAS

MONTEVERDI : ORFEO

Jean-Sébastien Bou • Jérôme Varnier • Caroline Mutel • Hjördis Thebault
Théophile Alexandre • Jean-Paul Bonnevalle • Julien Picard • Sarah Jouffroy
Lisandro Nesis • Ronan Nédélec • Virginie Pochon • Geoffroy Buffière
Mise en scène Caroline Mutel
Les Nouveaux Caractères • Direction Sébastien d'Hérin
10, 11 janvier • 20h

CONCERTS

CHARPENTIER : LA DESCENTE D'ORPHÉE AUX ENFERS

BLOW : VENUS & ADONIS

Version de concert mise en espace
Les Arts Florissants
Direction Jonathan Cohen
13 janvier • 20h

BALLET

BÉJART BALLET LAUSANNE

27, 28 janvier • 20h
29 janvier • 16h

MONSIGNY : LE ROI ET LE FERMIER

Thomas Michael Allen • William Sharp • Dominique Labelle • Thomas Dolié
Jeffrey Thompson • Delores Ziegler • Yulia Van Doren • David Newman
Tony Boutté
Mise en scène Didier Rousselet
Opera Lafayette, Washington DC • Direction Ryan Brown
4 février • 20h - 5 février • 16h

ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER

Mozart • Verdi • Puccini
Piano David Fray • Csilla Boross Soprano
Orchestre National de Montpellier Languedoc Roussillon
Direction Robert Tuohy
25 janvier • 20h

RAMEAU : DARDANUS

Bernard Richter • Gaëlle Arquez • Joao Fernandes • Benoît Arnould • Alain Buet
Sabine Devieille • Emmanuelle De Negri • Romain Champion
Ensemble Pygmalion • Direction Raphaël Pichon
16 février • 20h

FREDERIC II : SPLENDEURS DE LA PRUSSE À VERSAILLES

Haydn • Bach • Quantz
Emmanuel Pahud, Flûte
Kammerakademie Potsdam • Direction Trevor Pinnock
21 janvier • 21h • Galerie des Glaces

Ballet Béjart Lausanne



Emmanuel Pahud



CHÂTEAU DE VERSAILLES SPECTACLES

CHÂTEAU DE VERSAILLES



LE FIGARO



Toute la programmation, informations, réservation : www.chateauversailles-spectacles.fr • T/01.30.83.78.89